



# Paroisse saint Paul en Ternois

4 rue du Pont Simon 62130 SAINT-POL/TERNOISE

03 21 03 09 27

Email : paroissestpol@orange.fr

Site : [paroissesaintpaulternois.com](http://paroissesaintpaulternois.com)



## Appel à souscription pour l'aménagement en mobilier : bancs et chaises

Pour le confort de nos paroissiens et pour répondre aux normes exigées dans les Établissements Recevant du Public (ERP de 3<sup>ème</sup> catégorie), le remplacement des chaises de l'église Saint-Paul de St-Pol/Ternoise par des bancs et chaises est devenu une nécessité.

Le coût total de ces travaux est important et s'élève à 70.000 €.

Nous vous invitons à participer à cette opération en répondant à cette souscription, ce qui soulagera d'autant les finances de notre Paroisse.

Certains que vous aurez à cœur de nous accompagner dans ce projet, nous vous remercions d'ores et déjà de votre générosité.

*Le Conseil Paroissial des Affaires Economiques*



Bancs réversibles  
Chaises bois & paille

IPNS — ne pas jeter sur la voie publique

### Pour soutenir ce projet, deux possibilités :

- Vous rendre sur le site [donnons-arras.catholique.fr](http://donnons-arras.catholique.fr) pour découvrir le projet et faire un don par Internet (rapide, sans frais et sécurisé + possibilité d'obtenir un reçu fiscal)
- Ou établir un chèque à l'ordre de « Association Diocésaine d'Arras - souscription « mobilier église St-Pol/Ternoise » et le déposer dans la boîte à lettres du presbytère avec le coupon ci-dessous.

### SOUSCRIPTION pour l'aménagement en mobilier : bancs et chaises - Eglise de St-Pol/Ternoise

Nom..... Prénom .....

Adresse mail : ..... Téléphone : .....

Adresse postale complète : .....

Fait un don de ..... euros pour l'aménagement en mobilier (bancs et chaises de l'église de St-Pol/Ternoise)

Fait à ..... le ..... Signature :

Je souhaite un reçu fiscal  OUI  NON (1)

(1) Fiscalité : les dons effectués aux associations reconnues d'utilité publique ouvrent droit à une déduction d'impôt à hauteur de 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable. DON de 50€ => coût de 17€ / DON de 100€ => coût de 34€

2) Si vous faites un don, les informations recueillies sur ce formulaire seront conservées durant la durée légale et enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine pour la gestion des donateurs (envoi reçu fiscal, informations et appels à dons). Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez obtenir une copie de vos données, en connaître le moyen de collecte et les rectifier en nous adressant un courriel accompagné d'une copie d'une pièce d'identité et du présent bon de soutien à [informatique@arras.catholique.fr](mailto:informatique@arras.catholique.fr). Si vous ne souhaitez pas recevoir de nouvelles sollicitations de notre part, cochez cette case 111. L'Association Diocésaine s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes de confiance. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case 0.